

# Charte d'utilisation du Fablab Le F@bRiquet

Les Fab Labs sont un réseau mondial de laboratoires locaux, qui dopent l'inventivité en donnant accès à des outils de fabrication numérique. A ce titre, Le F@Briquet respecte la charte des Fablab du MIT.

Le F@bRiquet est désigné dans ce qui suit sous la dénomination "Fablab".

Toute personne accédant au Fablab est désignée dans ce qui suit sous la dénomination "utilisateur".

Tout utilisateur accédant au Fablab s'engage à respecter le règlement intérieur. Il doit en avoir pris connaissance au moment de son inscription.

Le règlement intérieur est affiché en permanence dans les locaux et est publié sur le site internet. Toute modification de ce règlement est signalée, au minimum par affichage. L'utilisateur s'engage à être attentif aux affichages sur place ainsi qu'aux messages qui lui sont envoyés.

## Respect des personnes et des biens

Le Fablab est un espace partagé. L'utilisateur s'engage :

- à tenir compte de la présence d'autres utilisateurs, et à se comporter en fonction de leurs spécificités dans le strict cadre d'un espace citoyen et laïque. Une attention particulière doit être apportée à l'éventuelle présence d'un public mineur.
- à utiliser les biens mis à sa disposition conformément aux règles décrites dans le règlement intérieur.

## Responsabilité

L'utilisateur est entièrement responsable de l'utilisation qu'il fait des ressources mises à sa disposition.

Tout non-respect du règlement intérieur peut donner lieu à une exclusion temporaire ou définitive de l'utilisateur.

Nom, date et signature de l'utilisateur